

## Délibération n°CA-2018-14 Admission de titres en non-valeur

### Membres élus ayant voix délibérative

En exercice : 22      Date de convocation : 1<sup>er</sup> février 2018  
Présents : 19      Quorum fixé à 12 membres  
Votants : 21  
Procurations : 2

### Résultats du vote :

Voix "pour" :	21
Voix "contre" :	0
Abstentions :	0

<u>Titulaires</u>	Présent	Excusé	A reçu pouvoir de
Mme Nadine BATHELOT		X	
Mme Claudy CHAUVELOT-DUBAN			
Mme Edwige EME	X		
Mme Marie-Claire FAIVRE	X		
Mme Sabrina FLEUROT	X		
M. Jean-Claude GAY	X		M. Raoul JUIF
M. Raoul JUIF		X	
Mme Mireille LAB		X	
Mme Catherine LIND	X		
M. Robert MORLOT	X		Mme Nadine BATHELOT
M. Gérard PELLETERET	X		
Mme Martine PEQUIGNOT	X		
Mme Christelle RIGOLOT	X		
Mme Marie-Dominique AUBRY	X		
Mme Carmen FRIQUET	X		
M. Olivier RIETMANN	X		
M. Jacques ABRY		X	
Mme Christelle CLEMENT		X	
M. Jean-Paul CARTERET	X		
M. Patrick GOUX		X	
M. Jérôme LALLEMAND	X		
M. René REGAUDIE	X		

<u>Suppléants</u>	Présent	Excusé
M. Serge TOULOT		X
Mme Isabelle ARNOULD	X	
M. Yves KRATTINGER		
M. Thomas OUDOT		
Mme Corinne BONNARD		
M. Alain BLINETTE		
M. Jean-Paul MARIOT		X
M. Jean-Jacques SOMBSTHAY	X	
Mme Valérie HAEHNEL		
M. Michel WEYERMANN		
M. Laurent SEGUIN		
M. Fernand BURKHALTER		
Mme Sylvie COUTHERUT		
Mme Fabienne RICHARDOT		
M. Hervé PULICANI		
M. Frédéric BURGHARD		
M. Jacques THEULIN	X	
M. Vincent BALLOT		X
M. Michel DEVAUX		
M. Jean-Marie BERTIN	X	
M. Régis PINOT		

### Membres élus ayant voix consultative

<u>Titulaires</u>	Présent	Excusé
ADJ Dimitri AIME	X	
LTN Pascal CRUCEREY	X	
LTN Michel TOURDOT		X
CDT Gaëtan VION		

<u>Suppléants</u>	Présent	Excusé
ADJ Pascal AUGIER		
CNE Gilles MASONI		
ADC Philippe PLOY		X
LTN Hervé LECOMTE	X	

### Membres de droit

	Présent	Excusé
M. le colonel Fabrice TAILHARDAT, directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Haute-Saône	X	
M. le commandant Richard VERGUET, président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Saône	X	
M. le lieutenant-colonel Jean-Pierre CASTIONI, médecin-chef du Service de Santé et de Secours Médical des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Saône	X	

### Etaient également présents

Monsieur Laurent TISSOT, comptable public, responsable de la paierie départementale de la Haute-Saône
M. le lieutenant-colonel Franck BEL, directeur départemental adjoint des Services d'Incendie et de Secours de la Haute-Saône
Mme Sylvie GHETTINI, chef du secrétariat de direction des Services d'Incendie et de Secours de la Haute-Saône
Mme Estelle ROSSI, chef du service « Finances, payes, marchés publics »

L'an deux mille dix-huit, le cinq mars, à quatorze heures et trente minutes, les membres du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours se sont réunis, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur **Robert MORLOT**, président du service départemental d'incendie et de secours.

Cette séance s'est tenue au centre d'intervention principal de Vesoul, salle "Jules Clerc".

---

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,  
Vu la nomenclature budgétaire M61 applicable aux SDIS.

---

Après avoir entendu les précisions données par **Monsieur René REGAUDIE**, rapporteur de ce dossier, en ces termes :

La paierie départementale a transmis au SDIS un état de titres irrécouvrables concernant les exercices 2014-2015-2016.

Il s'agit de 6 titres qui demeurent irrécouvrables pour les motifs suivants :

N° Titre	Type de créance	Reste à recouvrer	Motifs
2014-1232	Destruction de nid d'insectes	60,00 €	Créance recouvrée partiellement Infructuosité des poursuites réalisées par les services de la DDFIP
2015-606	Destruction de nid d'insectes	40,00 €	Débiteur décédé
2015-641	Jugement du 20/10/2014 (dommage sur un bâtiment)	315,58 €	Créance recouvrée partiellement. Infructuosité des poursuites réalisées par les services de la DDFIP
2015-1011	Destruction de nid d'insectes	40,00 €	Infructuosité des poursuites réalisées par les services de la DDFIP
2015-1510	Destruction de nid d'insectes	40,00 €	Infructuosité des poursuites réalisées par les services de la DDFIP
2016-943	Destruction de nid d'insectes	26,02 €	Créance recouvrée partiellement Infructuosité des poursuites réalisées par les services de la DDFIP

En conséquence, le comptable demande l'admission en non-valeur de ces produits, dont le montant s'élève à 521,60 euros.

Il est demandé aux membres du Conseil d'administration de bien vouloir admettre en non-valeur ces titres de recettes, dont les listes figurent en annexe du présent rapport.

## Avis des commissions

Après avoir pris connaissance de l'avis favorable émis, **à l'unanimité**, par les membres de la commission des finances, réunis le 26 février 2018,

## Décision

Les membres du conseil d'administration admettent, **à l'unanimité**, en non-valeur les titres de recettes, dont les listes figurent en annexe de la présente délibération.

Certifié exécutoire après avoir été

Reçu en Préfecture le :



Affiché le :

09/03/2018

Publié au RAA du 1<sup>er</sup> trimestre 2018

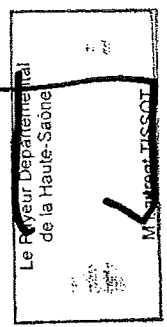
Le président du conseil d'administration,

  
Robert MORLOT



Présentation en non valeurs							
arrêtée à la date du 18/01/2018							
070090 P.DEP HAUTE-SAONE							
31000 - S.D.I.S DE LA HAUTE SAONE							
Exercice 2018							
Numéro de la liste 3069380232							
5 pièces présentes pour un total de 461,60							
Nature Juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	Nom du redevable				
Particulier	2015	T-641	BEUDEZ Christophe	315,58	Combinaison infructueuse d actes		
Particulier	2015	T-1011	ERARD Rachel	40,00	Combinaison infructueuse d actes		
Particulier	2015	T-1510	SALVADOR Christian	40,00	Combinaison infructueuse d actes		
Particulier	2016	T-606	HEZAME Ali	40,00	Décédé et demande renseignement négative		
Particulier	2016	T-943	BEURIER Alexandre	26,02	Certificat irrecouvrabilité		
			TOTAL	461,6			

Standa le 19 JAN 2018



Présentation en créances éliminées  
arrêté à la date du 18/01/2018  
07090, P.DEP HAUTE-SAONE  
31000 - S.D.J.S DE LA HAUTE SAONE

Exercice 2018

1. pièce présente pour un total de 60,00

Catégorie et nature juridiques de débiteurs	Personne physique - Particulier	1. Pièce pour	60,00						
Catégories de produits	Destruction n°15 infsecas	1 Pièce pour	60,00						
Motifs de présentation	Ordonnance de rétablissement personnel	1 Pièce pour	60,00						
Tranches de montant	Inférieur strictement à 100	1 Pièce pour	60,00						
Exercice de P.E.C	2014	1 Pièce pour	60,00						
Nature Juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce N° ordi	Impputation budgétaire de la pièce	Num du recouvrable	Objet pièce	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation		
Particulier		2014 T-1232	1.7061--	CORTES Jean	102	60,00	Ordonnance de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire		
				TOTAL		60,00			

Versé le 26/11/2018.

